



ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DÉCEMBRE 2014

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN À REVENU | PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ EXEMPLAR |

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien

États de la situation financière

Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013	Au 1 ^{er} janvier 2013
Actifs			
Actifs courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	64 937 024 \$	66 184 068 \$	51 062 557 \$
Trésorerie	14 777 266	1 339 361	3 992 893
Dépôts de marque	2 487 499	9 472 312	9 919 102
Intérêts à recevoir	19 574	29 782	57 448
Dividendes à recevoir	72 447	105 107	152 397
Impôts à recouvrer	-	21 162	22 098
Montant à recevoir à la vente de titres	328 458	113 474	-
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables	106 604	88 620	45 000
	82 728 872	77 353 886	65 251 495
Passifs			
Passifs courants			
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Placements vendus à découvert	2 111 734	1 058 358	1 044 233
Montant à payer à l'achat de titres	15 237	635 926	126 733
Dividendes à payer	5 395	4 701	2 509
Montant à payer au rachat d'actions rachetables	159 029	88 669	33 201
Distributions à payer	-	57 590	55 012
Autres passifs	151 571	3 585 811	147 523
	2 442 966	5 431 055	1 409 211
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	80 285 906 \$	71 922 831 \$	63 842 284 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			
Série A	43 776 926 \$	50 885 858 \$	45 069 711 \$
Série F	30 891 999 \$	16 981 360 \$	12 333 505 \$
Série L	5 616 981 \$	4 055 613 \$	2 090 940 \$
Série R	- \$	- \$	4 348 128 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation	8		
Série A	2 302 938	2 946 850	3 191 673
Série F	1 531 517	937 084	837 836
Série L	419 395	333 295	209 212
Série R	-	-	367 742
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables par action			
Série A	19,01 \$	17,27 \$	14,12 \$
Série F	20,17 \$	18,12 \$	14,72 \$
Série L	13,39 \$	12,17 \$	9,99 \$
Série R	- \$	- \$	11,82 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc.,
gestionnaire du Portefeuille :

« James L. McGovern »

James L. McGovern, administrateur

« Robert W. Maxwell »

Robert W. Maxwell, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien

États du résultat global Exercices clos les 31 décembre

	Note	2014 \$	2013 \$
Revenus			
Gain net sur les placements et les dérivés			
Intérêts à des fins de distribution	5	157 856	265 865
Revenus de dividendes	5	957 595	1 194 146
Dividendes à payer sur les titres vendus à découvert	5	(20 804)	(29 612)
Gain net réalisé (perte) sur les placements et les dérivés	5	7 055 108	973 551
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	5	3 883 437	16 958 230
Gain net sur les placements et les dérivés		12 033 192	19 362 180
Autres revenus :			
Intérêts sur les soldes en trésorerie		32 954	82 981
Gain (perte) de change		98 134	(31 514)
Variation nette du gain (perte) de change latent		182 720	38 772
Total des revenus (montant net)		12 347 000	19 452 419
Charges			
Frais associés à la communication de l'information aux porteurs de titres		401 968	438 587
Frais de gestion	9	1 041 511	959 366
Prime de rendement	9	1 897 371	3 102 744
Intérêts à payer		14	369
Honoraires de l'auditeur		25 091	27 905
Frais du comité d'examen indépendant		6 259	7 866
Frais juridiques		19 168	499
Droits de garde		13 500	3 665
Frais d'emprunt de titres		14 284	6 570
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	9	85 909	57 997
Retenues d'impôts		5 677	5 940
Taxe de vente harmonisée		364 258	494 566
Impôts sur le résultat		22 009	-
Total des charges, compte non tenu de celles ayant fait l'objet d'une renonciation par le gestionnaire		3 897 019	5 106 074
Moins : charges prises en charge par le gestionnaire	9	-	(70 026)
Total des charges, compte tenu de celles ayant fait l'objet d'une renonciation par le gestionnaire		3 897 019	5 036 048
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		8 449 981	14 416 371
<i>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</i>			
Série A	11	5 175 655	10 316 167
Série F		2 766 705	3 133 653
Série L		507 621	655 598
Série R		-	310 953
<i>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</i>			
Série A	11	2,01	3,40
Série F		2,20	3,71
Série L		1,35	2,41
Série R		-	0,93

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables Exercices clos les 31 décembre

	Note	2014 \$	2013 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice	Série A Série F Série L Série R	50 885 858 16 981 360 4 055 613 -	45 069 711 12 333 505 2 090 940 4 348 128
		<u>71 922 831</u>	<u>63 842 284</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	Série A Série F Série L Série R	5 175 655 2 766 705 507 621 -	10 316 167 3 133 653 655 598 310 953
		<u>8 449 981</u>	<u>14 416 371</u>
Distributions aux porteurs d'actions rachetables Revenu net de placement	Série A Série F Série L	(485 898) (342 184) (62 326)	(735 968) (245 467) (58 679)
		<u>(890 408)</u>	<u>(1 040 114)</u>
Total des distributions aux porteurs d'actions rachetables		(890 408)	(1 040 114)
Transactions sur actions rachetables			
Produit de l'émission d'actions rachetables	Série A Série F Série L	6 347 064 14 353 028 1 466 329	4 172 327 5 138 312 1 435 592
Réinvestissement des distributions aux porteurs d'actions rachetables	Série A Série F Série L	471 046 309 591 53 714	714 725 216 244 52 557
Rachat d'actions rachetables	Série A Série F Série L Série R	(18 616 799) (3 176 501) (403 970) -	(12 587 468) (3 594 887) (120 395) (722 717)
Actions émises (rachetées) lors de l'échange d'actions	1(II) Série A Série R	- -	3 936 364 (3 936 364)
Augmentation (diminution) nette provenant des transactions sur actions rachetables		803 502	(5 295 710)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		8 363 075	8 080 547
	Série A Série F Série L	43 776 926 30 891 999 5 616 981	50 885 858 16 981 360 4 055 613
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice		80 285 906	71 922 831

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien

Tableaux des flux de trésorerie Exercices clos les 31 décembre

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d' exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	8 449 981	14 416 371
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette (du gain de change latent)/de la perte de change latente sur la trésorerie	182 711	(38,772)
(Gain net réalisé)/perte nette réalisée sur les placements et les dérivés	(7 055 108)	(973,551)
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(3 883 437)	(16 958 230)
Achats de placements	(34 299 237)	(36 286 166)
Produit de la vente de placement	46 702 529	39 506 280
Diminution (augmentation) des intérêts à recevoir	10 208	27,666
Diminution (augmentation) des dividendes à recevoir	32 660	47,290
Diminution (augmentation) des impôts à recouvrer	21 162	936
Augmentation (diminution) des dividendes à payer	694	2 192
Augmentation (diminution) des autres passifs	(3 434 240)	3 438 288
Diminution (augmentation) des dépôts de marge	6 984 813	446 790
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d' exploitation	13 712 736	3 629 094
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	22 148 437	10 702 611
Rachat d'actions rachetables	(22 126 910)	(16 969 999)
Distributions versées aux porteurs d'actions rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(113 647)	(54 010)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(92 120)	(6 321 398)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	13 620 616	(2 692 304)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 339 361	3 992 893
Variation nette du gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(182 711)	38 772
Trésorerie à la clôture de l'exercice	14 777 266	1 339 361
Intérêts reçus*	201 018	293 531
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts*	984 578	1 235 496
Impôts sur le résultat versés*	(22 009)	-
Intérêts versés*	(14)	369
Dividendes versés*	(20 110)	(27 420)
*Fait partie des flux de trésorerie liés aux activités d' exploitation		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien

Inventaire du portefeuille – au 31 décembre 2014

POSITIONS ACHETEUR EN ACTIONS 79,0 %

NOM DU TITRE	QUANTITÉ	JUSTE VALEUR	COÛT MOYEN	NOM DU TITRE	QUANTITÉ	JUSTE VALEUR	COÛT MOYEN
Biens de consommation 20,4 %				Soins de santé 2,3 %			
Amaya Inc.	CAD 92 100	2 629 455 \$	756 333 \$	Allergan Inc.	USD 3 000	739 877	603 107
AutoCanada Inc.	CAD 39 400	1 753 300	1 041 214	Anthem Inc.	USD 1 400	204 106	136 832
Société Canadian Tire Ltée, cat. A	CAD 10 700	1 313 318	901 463	Concordia Healthcare Corp.	CAD 1 400	65 450	60 547
Cineplex Inc.	CAD 18 500	829 355	627 411	Health Care Select Sector SPDR Fund	USD 2 000	158 655	152 148
DHX Media Ltd.	CAD 547 800	5 319 138	1 260 980	Knight Therapeutics Inc.	CAD 59 000	408 280	234 084
EnerCare Inc.	CAD 33 900	491 550	458 037	Valeant Pharmaceuticals Int. Inc.	CAD 1 100	182 963	52 809
Vêtements de Sport Gildan Inc.	CAD 12 900	847 530	634 241	Zoetis Inc.	USD 1 500	74 879	73 827
Home Depot Inc.	USD 400	48 710	46 525			1 834 210	1 313 354
Linamar Corp.	CAD 15 200	1 078 440	819 145	Produits industriels 17,5 %			
Madison Square Garden Co., cat. A	USD 2 500	218 273	207 850	Alaska Air Group Inc.	USD 2 500	173 319	127 525
Magna International Inc., cat. A	CAD 7 100	893 819	486 768	Badger Daylighting Ltd.	CAD 78 500	2 076 325	653 193
Marriott International Inc., cat. A	USD 600	54 314	49 412	Boyd Group Income Fund	CAD 121 400	5 778 640	1 651 657
Nike Inc., cat. B	USD 1 200	133 852	128 839	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	CAD 30 400	2 432 608	1 125 491
Performance Sports Group Ltd.	CAD 25 500	539 070	283 363	Chemin de Fer Canadien Pacifique Limitée	CAD 400	89 500	83 835
Polaris Industries Inc.	USD 1 500	263 180	239 456	Dirtt Environmental	CAD 112 000	403 200	329 752
		16 413 304	7 961 037	Honeywell International Inc.	USD 2 900	336 160	303 035
Biens de consommation de base 8,2 %				K-Bro Linen Inc.	CAD 9 100	419 601	312 284
AGT Food and Ingredients Inc.	CAD 9 900	272 646	267 018	Nielsen NV	USD 5 168	268 174	250 907
Alimentation Couche-Tard Inc., cat. B	CAD 86 000	4 187 340	1 418 267	Stantec Inc.	CAD 23 000	734 390	404 341
Clorox Co.	USD 2 600	314 324	253 870	Textron Inc.	USD 2 800	136 785	80 833
Constellation Brands Inc., cat. A	USD 2 100	239 163	222 613	TransForce Inc.	CAD 3 300	97 647	90 003
CVS Health Corp.	USD 1 600	178 767	105 428	United Parcel Service Inc., cat. B	USD 200	25 794	22 984
Hain Celestial Group Inc.	USD 2 400	162 293	145 100	WSP Global Inc.	CAD 31 200	1 087 632	1 116 082
High Liner Foods Inc.	CAD 19 300	437 338	423 408			14 059 775	6 551 922
Kroger Co.	USD 1 500	111 735	95 917	Technologies de l'information 11,6 %			
Les Compagnies Loblaw Ltée	CAD 4 900	304 633	239 775	Apple Inc.	USD 700	89 636	76 706
Mondelez International Inc., cat. A	USD 8 600	362 409	233 944	Avigilon Corp.	CAD 58 100	1 114 358	1 299 612
		6 570 648	3 405 340	Blackhawk Network Holdings Inc.	USD 2 300	100 566	81 046
Énergie 5,5 %				Celestica Inc.	CAD 200	2 730	2 678
AltaGas Ltd.	CAD 4 200	182 028	209 712	Groupe CGI Inc., cat. A	CAD 16 400	726 356	590 076
Canadian Energy Services & Tech Corp.	CAD 3 900	24 765	39 090	Constellation Software Inc.	CAD 4 800	1 658 112	886 923
Gibson Energy Inc.	CAD 32 800	891 832	631 891	Descartes Systems Group Inc.	CAD 80 000	1 380 000	492 675
Inter Pipeline Ltd.	CAD 10 900	391 746	373 879	DH Corp.	CAD 15 200	557 384	551 000
Keyera Corp.	CAD 29 100	2 359 137	1 285 881	Google Inc., cat. A	USD 400	246 247	235 980
Spartan Energy Corp.	CAD 30 000	83 700	119 117	Hewlett-Packard Co.	USD 1 900	88 454	81 877
Tourmaline Oil Corp.	CAD 12 100	468 270	519 033	Kinaxis Inc.	CAD 19 200	355 200	352 320
		4 401 478	3 178 603	MacDonald, Dettwiler and Ass.	CAD 20 200	1 917 990	1 157 354
Services financiers 7,5 %				Open Text Corp.	CAD 15 000	1 014 150	501 262
Callidus Capital Corp.	CAD 40 800	714 000	798 637	Yahoo! Inc.	USD 1 316	77 113	58 733
CI Financial Corp.	CAD 51 300	1 656 477	1 340 890			9 328 296	6 368 242
Services financiers Élément	CAD 52 500	742 350	615 749	Matières de base 5,9 %			
FirstService Corp.	CAD 1 600	94 848	94 166	Bemis Co. Inc.	USD 2 500	131 120	121 633
Intertain Group Ltd.	CAD 91 100	1 203 431	666 809	Groupe Canam Inc., cat. A	CAD 30 900	350 097	438 613
Banque Nationale du Canada	CAD 7 600	375 744	391 876	Canfor Corp.	CAD 6 100	180 804	154 455
Banque Royale du Canada	CAD 8 500	682 040	624 627	CCL Industries Inc., cat. B	CAD 15 500	1 950 985	1 324 680
Tricon Capital Group Inc.	CAD 66 500	579 880	500 619	New Gold Inc.	CAD 400	1 992	1 938
		6 048 770	5 033 373	SPDR Gold Trust	USD 400	52 706	54 160
				Stella-Jones Inc.	CAD 62 400	2 042 976	782 138
						4 710 680	2 877 617
Services de télécommunications 0,1 %				Services de télécommunications 0,1 %			
				Cimpress NV	USD 200	17 363	17 473
						17 363	17 473

Total des positions acheteur en actions

63 384 524 \$ 36 706 961 \$

POSITIONS VENDEUR EN ACTIONS -2,6 %

NOM DU TITRE		QUANTITÉ	JUSTE VALEUR	COÛT MOYEN
Équivalents d'indice				-2,2 %
iShares Russell 2000 ETF	USD	(8 600)	(1 193 930) \$	(1 061 863) \$
SPDR S&P 500 ETF Trust	USD	(2 300)	(548 321)	(501 208)
			(1 742 251)	(1 563 071)
Produits industriels				-0,4 %
Deere & Co.	USD	(3 600)	(369 483)	(355 202)
			(369 483)	(355 202)

Total des positions vendeur en actions (2 111 734) \$ (1 918 273) \$

POSITIONS ACHETEUR EN TITRES À REVENU 1,9 %

NOM DU TITRE		TAUX D'INTÉRÊT NOMINAL	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR NOMINALE	JUSTE VALEUR	COÛT MOYEN
Boyd Group Income Fund, débenture convertible	CAD	5,75 %	31 déc. 17	250 000	512 500 \$	250 000 \$
Epsilon Energy Ltd., débenture convertible	CAD	7,75 %	31 mars 17	1 000 000	1 040 000	1 000 000

Total des positions acheteur en titres à revenu fixe 1 552 500 \$ 1 250 000 \$

PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN
DISCUSSION CONCERNANT LES NOTES 4 ET 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014

L'objectif de placement du Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien (le « Portefeuille ») consiste à dégager une plus-value du capital élevée, à court terme et à long terme, en sélectionnant et gérant, principalement, un nombre concentré de positions acheteur et de positions vendeur dans des titres de capitaux propres et des instruments dérivés sur actions du canadiens.

GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Portefeuille vise à maximiser les rendements dégagés pour le niveau de risque auquel celui-ci est assujéti et tente de réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Portefeuille. Tous les placements sont assujéti au risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions et les titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions et les titres de créance peut être illimitée, alors que celle sur les contrats de change à terme se limite à la valeur théorique du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire et le conseiller en valeurs conformément au prospectus du Portefeuille.

Bien que le recours du Portefeuille au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi rehausser son rendement potentiel. Le conseiller en valeurs du Portefeuille gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Portefeuille pour gérer son exposition globale. Le levier financier du Portefeuille ne dépasse généralement pas 20 % de sa valeur liquidative.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS — GESTION DU RISQUE.

Risque de crédit

Le tableau ci-dessous présente le sommaire de la qualité du crédit des titres de créance du Portefeuille aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013.

Notation*	Pourcentage du total des titres de créance		
	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013	Au 1 ^{er} janvier 2013
Sans notation	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %

* Les notations sont fournies par Standard & Poor's, Moody's ou Dominion Bond Rating Service. Lorsque plusieurs notations sont obtenues pour un titre, la notation la plus basse est utilisée.

Le Portefeuille est exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard de la trésorerie, des dépôts de marge, des montants à recevoir à la vente de titres et des autres montants à recevoir afférents à ses positions à découvert dans les actions. La convention de courtage du Portefeuille exige une garantie supérieure à 150 % de la juste valeur des titres vendus à découvert. Les services de courtage sont fournis par BMO Nesbitt Burns, notée Aa3 (Aa3 au 31 décembre 2013 et A3 au 1^{er} janvier 2013), selon l'agence de notation Moody's.

Les services de garde du Portefeuille sont fournis par la CIBC Mellon Trust Company, notée A1 (A1 au 31 décembre 2013 et Aa3 au 1^{er} janvier 2013), selon l'agence de notation Moody's.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard des dépôts détenus auprès de TD Canada Trust, notée Aa1 (Aaa au 31 décembre 2013 et Aaa au 1^{er} janvier 2013), selon l'agence de notation Moody's.

Risque de liquidité

Tous les passifs du Portefeuille sont habituellement exigibles dans moins de 3 mois. Les actions rachetables le sont au gré du porteur. Cela dit, les détenteurs de ces instruments les détiennent habituellement pendant une période plus longue.

Risque de marché

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse de sensibilité qui illustre l'incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables d'un changement raisonnablement possible dans la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels risquent d'être différents et cette différence est susceptible d'être importante.

(a) Risque de change

Les tableaux ci-dessous font état, en dollars canadiens, de l'exposition du Portefeuille au dollar américain aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013. Ils présentent également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs. Les actifs non monétaires comprennent les actions. Les actifs monétaires incluent la trésorerie, les titres à revenu fixe et les autres montants courants à recevoir ou à payer.

31 décembre 2014	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain – position acheteur	5 716 252 \$	5 007 974 \$	10 724 226 \$	571 625 \$	500 797 \$	1 072 422 \$
Dollar américain – position vendeur	-	(2 111 734)	(2 111 734)	-	(211 173)	(211 173)
Total	5 716 252 \$	2 896 240 \$	8 612 492 \$	571 625 \$	289 624 \$	861 249 \$
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	7,1 %	3,6 %	10,7 %	0,7 %	0,4 %	1,1 %

31 décembre 2013	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain – position acheteur	475 200 \$	7 077 622 \$	7 552 822 \$	47 520 \$	707 762 \$	755 282 \$
Dollar américain – position vendeur	-	(63 963)	(63 963)	-	(6 396)	(6 396)
Total	475 200 \$	7 013 659 \$	7 488 859 \$	47 520 \$	701 366 \$	748 886 \$
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	0,7 %	9,7 %	10,4 %	0,1 %	0,9 %	1,0 %

1 ^{er} janvier 2013	Exposition			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar américain – position acheteur	2 041 372 \$	3 044 536 \$	5 085 908 \$	204 137 \$	304 454 \$	508 591 \$
Dollar américain – position vendeur	-	(155 551)	(155 551)	-	(15 555)	(15 555)
Total	2 041 372 \$	2 888 985 \$	4 930 357 \$	204 137 \$	288 899 \$	493 036 \$
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3,2 %	4,5 %	7,7 %	0,3 %	0,5 %	0,8 %

(b) Risque de taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Portefeuille au risque de taux d'intérêt aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013. Il illustre également l'incidence potentielle d'une variation de 1,0 % du taux d'intérêt en vigueur sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, ou la sensibilité à une telle variation, en supposant que la courbe de rendement évolue dans le même sens et que toutes les autres variables sont égales par ailleurs.

Terme à courir	Exposition totale		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
De 1 à 3 ans	1 040 000 \$	-	-
De 3 à 5 ans	512 500	2 023 000 \$	3 830 534 \$
Plus de 5 ans	-	196 000	252 000
Total	1 552 500 \$	2 219 000 \$	4 082 534 \$
Sensibilité :			
Sensibilité totale (en \$)	272 \$	2 023 \$	9 281 \$
Sensibilité totale (en %)	0,0 %	0,0 %	0,0 %

(c) Risque de prix

Conformément à sa politique, le Portefeuille gère le risque de prix par l'entremise d'une diversification et d'une sélection des placements conformes aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

Le Portefeuille investit essentiellement dans des sociétés à forte et à moyenne capitalisation. Il peut également investir dans des obligations et d'autres titres de créance si les conditions financières sont favorables. Le Portefeuille ne se spécialise pas dans un

secteur d'activité particulier, mais il investit dans des secteurs qui offrent le meilleur potentiel pour dégager des rendements exceptionnels à chaque étape des cycles économique et boursier. Le Portefeuille peut également investir dans des options, notamment dans des options de vente ou des options d'achat sur un titre précis ou d'un indice boursier, afin de tenter de réduire la volatilité.

Le Portefeuille peut vendre à découvert des titres qui, selon le gestionnaire, sont surévalués, plus particulièrement des titres d'émetteurs dont les données fondamentales se détériorent et qui sont dotés d'un piètre bilan. Le Portefeuille peut également avoir recours à des positions à découvert dans des titres indicels, comme des fonds négociés en bourse, en vue de préserver le capital et à des fins de couverture. Les placements à découvert ne totaliseront pas plus de 40 % de la valeur liquidative du Portefeuille.

Le Portefeuille détient des éléments de trésorerie ou investit dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation des conditions économiques et de la conjoncture boursière actuelles et prévues effectuée par le gestionnaire sur une base régulière. Il peut également investir dans des titres étrangers qui présentent des caractéristiques similaires à celles décrites ci-dessus.

Le Portefeuille peut avoir recours à des instruments dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, tel que le permettent les lois en valeurs mobilières applicables. Le Portefeuille peut effectuer des opérations de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres afin de dégager un revenu additionnel ou comme outil de gestion des liquidités à court terme.

L'incidence sur l'actif net du Portefeuille d'une variation de 5 % des cours du marché des titres de capitaux propres, toutes les autres variables étant demeurées égales par ailleurs, est présentée dans le tableau ci-après.

Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1^{er} janvier 2013
Augmentation de 5 %	3 063 640 \$	3 256 286 \$	2 500 913 \$
Diminution de 5 %	(3 063 640) \$	(3 256 286) \$	(2 500 913) \$

Le Portefeuille effectue des ventes à découvert, dans le cadre desquelles il emprunte des titres et les vend à des tierces parties. Jusqu'à ce que le Portefeuille couvre ses ventes à découvert, il est exposé au risque de marché dans la mesure où les fluctuations subséquentes du marché pourraient le contraindre à acheter des titres ayant été vendus à découvert à un prix qui est susceptible d'être considérablement supérieur à la juste valeur indiquée dans les états financiers.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions des Portefeuilles dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Portefeuille :

Segment du marché	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
Positions acheteur			
Biens de consommation discrétionnaire	20,4 %	18,3 %	4,9 %
Biens de consommation de base	8,2 %	6,6 %	3,3 %
Énergie	5,5 %	12,1 %	20,3 %
Services financiers	7,5 %	11,2 %	10,5 %
Soins de santé	2,3 %	8,2 %	5,6 %
Équivalents d'indice	-	0,3 %	0,1 %
Produits industriels	17,5 %	17,5 %	12,0 %
Technologies de l'information	11,6 %	10,8 %	5,6 %
Matières de base	5,9 %	4,7 %	9,5 %
Services de télécommunications	0,1 %	2,3 %	6,2 %
Services publics	-	-	1,9 %
Titres à revenu fixe	1,9 %	-	-
Positions vendeur			
Biens de consommation discrétionnaire	-	(0,1) %	-
Biens de consommation de base	-	-	(0,2) %
Énergie	-	-	(0,7) %
Services financiers	-	(0,6) %	-
Produits industriels	(0,4) %	-	(0,5) %
Matières	-	(0,3) %	(0,2) %
Équivalents d'indice	(2,2) %	(0,5) %	-

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Le tableau qui suit présente le classement des actifs et des passifs du Portefeuille à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013 :

Au 31 décembre 2014	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la JVRN				
Actions	63 384 524 \$	-	-	63 384 524 \$
Obligations	-	1 552 500 \$	-	1 552 500
Total	63 384 524	1 552 500 \$	-	64 937 024 \$
Passifs financiers à la JVRN				
Actions vendues à découvert	(2 111 734)	-	-	(2 111 734)
Total	(2 111 734) \$	-	-	(2 111 734) \$

Au 31 décembre 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la JVRN				
Actions	63 965 068 \$	-	-	63 965 068 \$
Obligations	-	2 219 000 \$	-	2 219 000
Total	63 965 068	2 219 000 \$	-	66 184 068
Passifs financiers à la JVRN				
Actions vendues à découvert	(1 058 358)	-	-	(1 058 358)
Total	(1 058 358) \$	-	-	(1 058 358) \$

Au 1 ^{er} janvier 2013	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la JVRN				
Actions	46 980 023 \$	-	-	46 980 023 \$
Obligations	-	4 082 534 \$	-	4 082 534
Total	46 980 023	4 082 534 \$	-	51 062 557\$
Passifs financiers à la JVRN				
Actions vendues à découvert	(1 044 233)	-	-	(1 044 233)
Total	(1 044 233) \$	-	-	(1 044 233) \$

Les évaluations de la juste valeur présentées ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de tous les instruments financiers du Portefeuille qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN ») se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé dans le niveau 3.

Le conseiller en valeurs est responsable d'évaluer les instruments présentés aux états financiers du Portefeuille à leur juste valeur, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant de cours, lesquels font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidien de la part du service des finances.

Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, le Portefeuille ne détenait aucun instrument financier de niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 ou 31 décembre 2013.

a) Actions et actions vendues à découvert

Les placements en actions du Portefeuille sont classées dans le niveau 1, puisque ces titres sont négociés sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible.

b) Obligations

Les placements en obligations du Portefeuille regroupent des obligations de sociétés canadiennes. Le Portefeuille obtient le prix des obligations à l'aide des cours acheteur et vendeur fournis par des entreprises indépendantes d'établissement des cours des titres ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. Les prix peuvent également provenir de modèles qui tiennent compte de données comme l'évolution de la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité. Comme les données qui sont importantes à l'évaluation sont généralement observables, les obligations du Portefeuille sont classées dans le niveau 2.

Instruments financiers classés par catégorie

Le tableau qui suit présente le gain net (la perte) sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

31 décembre 2014

	Gain net réalisé (perte)	Gain net latent (perte)	Revenus d'intérêt	Revenus de dividendes	Dividendes à payer	Total
Actifs financiers à la JVRN :						
Désignés comme étant à la JVRN	7 130 355 \$	4 026 651 \$	157 856 \$	957 595 \$	-	12 272 457 \$
Passifs financiers à la JVRN :						
Détenus à des fins de transaction	(75 247)	(143 214)	-	-	(20 804) \$	(239 265)
Total :	7 055 108 \$	3 883 437 \$	157 856 \$	957 595 \$	(20 804) \$	12 033 192 \$

31 décembre 2013

	Gain net réalisé (perte)	Gain net latent (perte)	Revenus d'intérêt	Revenus de dividendes	Dividendes à payer	Total
Actifs financiers à la JVRN :						
Désignés comme étant à la JVRN	1 289 254 \$	16 870 050 \$	265 865 \$	1 194 146 \$	-	19 619 315 \$
Passifs financiers à la JVRN :						
Détenus à des fins de transaction	(315 703)	88 180	-	-	(29 612) \$	(257 135)
Total :	973 551 \$	16 958 230 \$	265 865 \$	1 194 146 \$	(29 612) \$	19 362 180 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar diversifié

États de la situation financière

	Note	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013	Au 1 ^{er} janvier 2013
Actifs				
Actifs courants				
Actifs financiers détenus à des fins de négociation				
Gain latent sur les contrats à terme standardisés – position acheteur		489 079 \$	996 210 \$	727 393 \$
Gain latent sur les contrats à terme standardisés – position vendeur		1 887 618	750 516	724 107
Gain latent sur les options – position acheteur		40 281	-	-
Trésorerie		20 761 142	18 206 299	32 163 178
Dépôts de marge		20 897 100	15 416 586	9 384 285
Montant à recevoir à l'émission d'actions rachetables		145 430	82 752	140 001
		44 220 650	35 452 363	43 138 964
Passifs				
Passifs courants				
Passifs financiers détenus à des fins de transaction				
Perte latente sur les contrats à terme standardisés – position acheteur		206 816	168 953	734 129
Perte latente sur les contrats à terme standardisés – position vendeur		224 043	210 907	488 155
Perte latente sur les options – position vendeur		100 855	-	-
Montant à payer au rachat d'actions rachetables		36 596	42 691	71 218
Autres passifs	9	208 666	62 322	79 582
		776 976	484 873	1 373 084
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		43 443 674 \$	34 967 490 \$	41 765 880
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables				
Série A		7 245 031 \$	12 977 312 \$	20 891 798 \$
Série F		26 578 556 \$	15 529 710 \$	15 852 770 \$
Série I		7 836 247 \$	5 130 434 \$	3 769 947 \$
Série L		1 783 840 \$	1 330 034 \$	1 251 365 \$
Nombre d'actions rachetables en circulation	8			
Série A		570 704	1 196 227	2 084 878
Série F		1 990 816	1 362 244	1 522 164
Série I		657 665	498 211	406 869
Série L		161 645	138 538	140 658
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action				
Série A		12,69 \$	10,85 \$	10,02 \$
Série F		13,35 \$	11,40 \$	10,41 \$
Série I		11,92 \$	10,30 \$	9,27 \$
Série L		11,04 \$	9,60 \$	8,90 \$

Approuvé au nom du conseil d'administration d'Arrow Capital Management Inc.,
gestionnaire du Portefeuille :

« James L. McGovern »

James L. McGovern, administrateur

« Robert W. Maxwell »

Robert W. Maxwell, administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar diversifié

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

	Note	2014 \$	2013 \$
Revenus			
Gain net sur les placements et les dérivés			
Gain net réalisé (perte) sur les contrats à terme standardisés	5	7 287 569	2 814 365
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme standardisés	5	578,971	1 137 650
Gain net réalisé (perte) sur les placements et les dérivés	5	27 758	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	5	(183,606)	-
Gain net sur les placements et les dérivés		7 710 692	3 952 015
Autres revenus :			
Intérêts sur les soldes en trésorerie		197 279	327 832
Gain (perte) de change		160 774	(4)
Variation nette du gain (perte) de change latent		110 316	7 434
Total des revenus (montant net)		8 179 061	4 287 277
Charges			
Frais de gestion	9	413 718	533 403
Prime de rendement	9	1 001 382	-
Frais associés à la communication de l'information aux porteurs de titres		210 620	359 321
Intérêts à payer		210	-
Frais du comité d'examen indépendant		5 515	4 327
Honoraires de l'auditeur		20 576	27 905
Droits de garde		-	2 266
Frais juridiques		16 781	60 134
Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille	9	384 988	38,986
Taxe de vente harmonisée		214 584	91 779
Total des charges, compte non tenu de celles ayant fait l'objet d'une renonciation par le gestionnaire		2 268 374	1 118 121
Moins : charges prises en charge par le gestionnaire	9	(53 565)	(173 252)
Total des charges, compte tenu de celles ayant fait l'objet d'une renonciation par le gestionnaire		2 214 809	944 869
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		5 964 252	3 342 408
<i>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables</i>			
Série A	11	807 434	1 332 682
Série F		3 785 442	1 442 721
Série I		1 145 652	469 304
Série L		225 724	97 701
<i>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action</i>			
Série A	11	0,97	0,81
Série F		2,15	0,96
Série I		1,83	1,07
Série L		1,53	0,70

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar diversifié

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables Exercices clos les 31 décembre

		2014 \$	2013 \$
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à l'ouverture de l'exercice			
	Série A	12 977 312	20 891 798
	Série F	15 529 710	15 852 770
	Série I	5 130 434	3 769 947
	Série L	1 330 034	1 251 365
		34 967 490	41 765 880
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables			
	Série A	807 434	1 332 682
	Série F	3 785 442	1 442 721
	Série I	1 145 652	469 304
	Série L	225 724	97 701
		5 964 252	3 342 408
Transactions sur actions rachetables			
Produit de l'émission d'actions rachetables			
	Série A	488 477	3 210 838
	Série F	14 158 835	7 237 127
	Série I	1 867 361	1 082 902
	Série L	293 500	141 500
Rachat d'actions rachetables			
	Série A	(7 028 192)	(12 458 006)
	Série F	(6 895 431)	(9 002 908)
	Série I	(307 200)	(191 719)
	Série L	(65 418)	(160 532)
Augmentation (diminution) nette provenant des transactions sur actions rachetables		2 511 932	(10 140 798)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		8 476 184	(6 798 390)
	Série A	7 245 031	12 977 312
	Série F	26 578 556	15 529 710
	Série I	7 836 247	5 130 434
	Série L	1 783 840	1 330 034
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables à la clôture de l'exercice		43 443 674	34 967 490

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar diversifié

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 décembre

	2014 \$	2013 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	5 964 252	3 342 408
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Variation nette (du gain de change latent)/de la perte de change latente sur la trésorerie	(115 714)	(7 434)
Perte nette réalisée/(gain net réalisé) sur les placements et les dérivés	(27 758)	-
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements et des dérivés	183 606	-
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des contrats à terme standardisés	(578 971)	(1 137 650)
Achats de placements et de dérivés	(264 836)	-
Produit de la vente de placement et de dérivés	169 562	-
(Augmentation) diminution des dépôts de marge	(5 480 514)	(6 032 301)
(Diminution) augmentation des autres passifs	146 344	(17 260)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	(4 029)	(3 852 237)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission d'actions rachetables	16 745 494	11 729 616
Rachat d'actions rachetables	(14 302 336)	(21 841 692)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	2 443 158	(10 112 076)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2 439 129	(13 964 313)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	18 206 299	32 163 178
Variation nette du gain (perte) de change latent sur la trésorerie	115 714	7 434
Trésorerie à la clôture de l'exercice	20 761 142	18 206 299
Intérêts reçus*	197 279	327 832
Intérêts versés*	(210)	-
*Fait partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Portefeuille Exemplar diversifié

Inventaire du portefeuille – au 31 décembre 2014

POSITIONS ACHETEUR SUR LES OPTIONS

0,1 %

NOM DU TITRE	CONTRATS	DATE D'ÉCHÉANCE	PRIX D'EXERCICE	JUSTE VALEUR	COÛT MOYEN
Option d'achat sur contrats à terme standardisés sur le pétrole brut	66	14 janv. 15	70	1 529 \$	101 994 \$
Option d'achat sur contrats à terme standardisés sur le pétrole brut	56	14 janv. 15	60	14 270	72 407
Option de vente sur le S&P 500 E-mini	95	16 janv. 15	1 900	24 482	46 340
Total des positions acheteur sur les options				40 281 \$	220 741 \$

POSITIONS VENDEUR SUR LES OPTIONS

-0,2 %

NOM DU TITRE	CONTRATS	DATE D'ÉCHÉANCE	PRIX D'EXERCICE	JUSTE VALEUR	PRODUIT
Option d'achat sur le S&P 500 E-mini	(6)	18 sept. 15	2 050	(38 743)	(36 022)
Option d'achat sur le S&P 500 E-mini	(6)	19 juin 15	2 050	(31 186)	(29 274)
Option d'achat sur le S&P 500 E-mini	(6)	20 mars 15	2 050	(21 370)	(20 648)
Option d'achat sur le S&P 500 E-mini	(6)	16 janv. 15	2 050	(9 556)	(11 764)
Total des positions vendeur sur les options				(100 855) \$	(97 708) \$

CONTRATS À TERME STANDARDISÉS – POSITIONS ACHETEUR

0,6 %

NOM DU TITRE	CONTRATS	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR THÉORIQUE	TAILLE DU CONTRAT	GAIN/(PERTE) LATENTE
Contrats à terme standardisés sur obligations					0,1 %
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN (CBT)	42	20 mars 15	6 071 625	1 000	44 681
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES BILLETS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À 10 ANS (CBT)	28	20 mars 15	3 550 313	1 000	(13 718)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES BILLETS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À 5 ANS (CBT)	24	31 mars 15	2 854 313	1 000	(7 891)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES ACCEPTATIONS BANCAIRES DE L'Australie À 90 JOURS (SFE)	408	12 mars 15	405 450 660	10 000	(9 028)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES ACCEPTATIONS BANCAIRES À 90 JOURS (MSE)	7	16 mars 15	1 726 988	2 500	(688)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES OBLIGATIONS DU CANADA À 10 ANS (MSE)	56	20 mars 15	7 757 120	1 000	23 156
					36 512
Contrats à terme standardisés sur marchandises					-0,1 %
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CACAO (NYB)	8	16 mars 15	232 800	10	(5 733)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES BOVINS À VIF (CME)	6	27 févr. 15	392 520	400	(12 756)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE PALLADIUM (NYM)	1	27 mars 15	79 840	100	(1 691)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CANOLA (WCE)	90	13 mars 15	791 640	20	(4 906)
					(25 086)
Contrats à terme standardisés sur monnaies					0,5 %
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES OBLIGATIONS DE L'Australie À 10 ANS (SFE)	79	16 mars 15	10 123 456	1 000	152 036
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LES OBLIGATIONS D'ÉTAT À LONG TERME DU ROYAUME-UNI (LIF)	41	27 mars 15	4 900 730	1 000	127 034
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE LIBOR 90 JOURS GBP (LIF)	121	18 mars 15	15 034 250	1 250	519
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EURO/JPY (CME)	14	16 mars 15	253 767 500	125 000	(47 796)
					231 793
Contrats à terme standardisés sur indices boursiers					0,1 %
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE NASDAQ 100 E-MINI (CME)	41	20 mars 15	3 470 855	20	16 751
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE S&P 500 EMINI (CME)	35	20 mars 15	3 591 875	50	61 816
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE SPI 200 (SFE)	13	19 mars 15	1 749 475	25	(2 938)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'INDICE DAX (EUX)	7	20 mars 15	1 722 613	25	63 087
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE NIKKEI 225 (SGX)	41	12 mars 15	356 290 000	500	(97 712)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE S&P/TSE 60 (MSE)	3	19 mars 15	510 960	200	(1 960)
					39 044
Total des contrats à terme standardisés – positions acheteur					282 263 \$

CONTRATS À TERME STANDARDISÉS – POSITIONS VENDEUR
3,9 %

NOM DU TITRE	CONTRATS	DATE D'ÉCHÉANCE	VALEUR THÉORIQUE	TAILLE DU CONTRAT	GAIN/(PERTE) LATENTE
Contrats à terme standardisés sur obligations	0,0 %				
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EUROBUND (EUX)	(17)	6 mars 15	(2 649 790)	1 000	(15 123)
					(15 123)
Contrats à terme standardisés sur marchandises	3,0 %				
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE GASOIL (ICE)	(21)	12 févr. 15	(1 094 625)	100	86 290
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE PLATINE (NYM)	(32)	28 avr. 15	(1 935 200)	50	(24 115)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CUIVRE (CMX)	(44)	27 mars 15	(3 108 050)	250	24 060
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR PORCS MAIGRES (CME)	(66)	13 févr. 15	(2 143 680)	400	122 111
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CAFÉ, CAT. C (NYB)	(11)	19 mars 15	(687 225)	375	43 000
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CACAO (NYB)	(1)	16 mars 15	(29 100)	10	(602)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'HUILE DE SOJA (CBT)	(49)	13 mars 15	(944 916)	600	28
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE MAÏS (CBT)	(10)	13 mars 15	(198 500)	50	(677)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE COTON N° 2 (NYB)	(24)	9 mars 15	(723 240)	500	(4 191)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE PÉTROLE BRUT (NYM)	(17)	20 janv. 15	(905 590)	1 000	97 131
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS N° 11 RELATIF AU SUCRE (MONDE) (NYB)	(139)	27 févr. 15	(2 260 474)	1 120	130 965
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE MAZOUT DE CHAUFFAGE (NYM)	(17)	30 janv. 15	(1 309 190)	420	90 891
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE PÉTROLE BRUT BRENT (ICE)	(25)	15 janv. 15	(1 433 250)	1 000	285 960
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'ESSENCE RBOB (NYM)	(21)	30 janv. 15	(1 298 392)	420	70 348
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'OR, 100 OZ (CMX)	(21)	25 févr. 15	(2 486 610)	100	9 331
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CAFÉ ROBUSTA, 10 TONNES (LIF)	(49)	31 mars 15	(938 840)	10	12 683
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE GAZ NATUREL (NYM)	(24)	25 févr. 15	(695 040)	10 000	104 694
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE GAZ NATUREL (NYM)	(46)	28 sept. 15	(1 397 480)	10 000	96 343
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'ARGENT (CMX)	(14)	27 mars 15	(1 091 930)	5 000	46 759
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE SUCRE BLANC (LIF)	(125)	13 févr. 15	(2 445 000)	50	57 953
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE ZINC (LME)	(21)	16 mars 15	(1 142 663)	25	4 083
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE NICKEL (LME)	(8)	16 mars 15	(726 624)	6	28 604
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'ALUMINIUMHG (LME)	(34)	16 mars 15	(1 571 310)	25	54 687
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE CAOUTCHOUC (TCM)	(28)	25 mai 15	(29 694 000)	5 000	(22 514)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'OLÉINE D'HUILE DE PALME (MDE)	(10)	13 mars 15	(566 500)	25	(9 706)
					1 304 116
Contrats à terme standardisés sur monnaies	0,9 %				
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE FRANC SUISSE (CME)	(52)	16 mars 15	(6 548 100)	1 250	117 807
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE YEN (CME)	(34)	16 mars 15	(3 548 325)	1 250	6 501
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE DOLLAR CANADIEN (CME)	(87)	17 mars 15	(7 479 390)	1 000	40 759
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LA LIVRE STERLING	(48)	16 mars 15	(4 671 000)	625	12 082
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE PESO MEXICAIN (CME)	(100)	16 mars 15	(3 375 000)	5 000	70 891
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EURO FX (CME)	(38)	16 mars 15	(5 750 825)	125 000	108 593
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE DOLLAR AUSTRALIEN (CME)	(69)	16 mars 15	(5 604 180)	1 000	76 977
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EURO BOBL (EUX)	(114)	6 mars 15	(14 851 920)	1 000	(82 691)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EURO/CHF (CME)	(31)	16 mars 15	(4 656 975)	125 000	(2 521)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EURO/GBP (CME)	(38)	16 mars 15	(3 693 600)	125 000	88 088
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE MINI OBLIGATIONS À 10 ANS JAPON (SGX)	(97)	10 mars 15	(1 434 048 000)	100 000	(37 328)
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR L'EURO EURIBOR À 3 MOIS (LIF)	(173)	16 mars 15	(43 217 563)	2 500	(6 377)
					392 781
Contrats à terme standardisés sur indices boursiers	0,0 %				
CONTRATS À TERME STANDARDISÉS SUR LE SPI 200(SFE)	(3)	19 mars 15	(403 725)	25	(18 199)
					(18 199)
Total des contrats à terme standardisés – positions vendeur					1 663 575 \$

PORTEFEUILLE EXEMPLAR DIVERSIFIÉ
DISCUSSION CONCERNANT LES NOTES 4 ET 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2014

Le Portefeuille Exemplar diversifié (le « Portefeuille ») vise à dégager un rendement à long terme absolu et un rendement ajusté selon le risque élevés, tout en ayant le potentiel d'afficher une faible corrélation avec les rendements des marchés mondiaux des actions et des titres à revenu fixe. Pour ce faire, le Portefeuille sélectionne et gère des positions acheteur et des positions vendeur au sein d'un portefeuille diversifié à l'échelle mondiale composé de contrats à terme standardisés, d'options, de contrats à terme et d'autres instruments dérivés financiers sur des marchandises agricoles et des produits de base autres que les métaux, des métaux, des sources d'énergie, des monnaies, des taux d'intérêt et des indices boursiers.

GESTION DU RISQUE

Le programme de gestion du risque global du Portefeuille vise à maximiser les rendements dégagés pour le niveau de risque auquel celui-ci est assujéti et tente de réduire l'incidence négative potentielle du risque sur la performance financière du Portefeuille. Tous les placements sont assujéti au risque de perte de capital. La perte de capital maximale sur les positions acheteur dans les actions, les options et les titres de créance est limitée à la juste valeur de ces positions. La perte maximale sur les positions vendeur dans les actions, les options et les titres de créance peut être illimitée, alors que celle sur les contrats à terme standardisés se limite à la valeur théorique du contrat afférent à ces positions.

La gestion de ces risques est effectuée par le gestionnaire et le sous-conseiller en valeurs conformément au prospectus du Portefeuille.

Bien que le recours du Portefeuille au levier financier et à l'endettement puisse accroître son exposition à ces risques, il peut aussi rehausser son rendement potentiel. Le sous-conseiller en valeurs du Portefeuille gère ces risques sur une base quotidienne conformément aux restrictions de placement établies par le Portefeuille pour gérer son exposition globale. L'exposition du Portefeuille à certains contrats à terme standardisés, contrats à terme et placements est susceptible d'être considérablement plus importante que le montant réel investi. Par conséquent, le Portefeuille sera exposé à une forme de participation notionnelle. La participation notionnelle du Portefeuille, compte non tenu des contrats à terme standardisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe généralement entre 0 % et 300 %, mais elle ne peut jamais dépasser 500 %. La participation notionnelle du Portefeuille, compte tenu des contrats à terme standardisés sur des titres d'État et sur l'euro, se situe habituellement aux environs de 300 %, mais, de temps à autre, elle peut atteindre jusqu'à 1 000 %. Aucune forme de trésorerie avec effet de levier n'est permise et les positions dans des contrats à terme standardisés sur des titres d'État et sur l'euro se limitent à ceux de catégorie investissement.

Une analyse générale des risques liés aux instruments financiers des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 4 : INSTRUMENTS FINANCIERS — GESTION DU RISQUE.

Risque de crédit

Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, le Portefeuille ne détenait aucun placement dans des titres de créance et, par conséquent, il n'était pas assujéti au risque de crédit y afférent.

Le Portefeuille est exposé au risque de crédit à l'égard des dépôts de marge, des instruments dérivés, des montants à recevoir à la vente de titres et des autres montants à recevoir. Les courtiers du Portefeuille sont Société Générale SA, Banque Royale et Banque de Montréal, sociétés qui ont obtenu une notation respective de A2, de Aa3 et de Aa3 de l'agence de notation Moody's (A2, Aa3 et Aa3, respectivement, au 31 décembre 2013, et A2, Aa3 et A3, respectivement, au 1^{er} janvier 2013).

Les services de garde du Portefeuille sont fournis par la CIBC Mellon Trust Company, notée A1 (A1 au 31 décembre 2013 et A3 au 1^{er} janvier 2013), selon l'agence de notation Moody's.

Le Portefeuille est également exposé au risque de crédit de la contrepartie à l'égard des dépôts détenus auprès de TD Canada Trust, notée Aa1 (Aaa au 31 décembre 2013 et Aaa au 1^{er} janvier 2013), selon l'agence de notation Moody's.

Risque de liquidité

Tous les passifs du Portefeuille sont habituellement exigibles dans moins de 3 mois. Les actions rachetables le sont au gré du porteur. Cela dit, les détenteurs de ces instruments les détiennent habituellement pendant une période plus longue.

Risque de marché

(a) Risque de change

Les tableaux ci-dessous font état, en dollars canadiens, des importantes expositions du Portefeuille à des monnaies aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013. Ils présentent également l'incidence potentielle, sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, d'une appréciation ou d'une dépréciation de 10 % du dollar canadien par rapport à chacune des monnaies, toutes les autres variables étant demeurrées égales par ailleurs. Les actifs non monétaires comprennent les positions non financières dans des options. Les actifs monétaires incluent la trésorerie, les dépôts de garantie, les contrats à terme standardisés, les positions financières dans des options et les autres montants courants à recevoir ou à payer.

31 décembre 2014		Exposition		Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Monnaie	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar australien	137 434 \$	-	137 434 \$	13 743 \$	-	13 743 \$
Livre sterling	224 729	-	224 729	22 473	-	22 473
Euro	(128 910)	-	(128 910)	(12 891)	-	(12 891)
Dollar de Hong Kong	(36 718)	-	(36 718)	(3 672)	-	(3 672)
Yen	(256 565)	-	(256 565)	(25 657)	-	(25 657)
Ringgit	(94 514)	-	(94 514)	(9 451)	-	(9 451)
Franc suisse	(1 190)	-	(1 190)	(119)	-	(119)
Dollar américain	9 157 172	-	9 157 172	915 717	-	915 717
Total	9 001 438 \$	-	9 001 438 \$	900 143 \$	-	900 143 \$
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables						
	20,7 %	-	20,7 %	2,1 %	-	2,1 %

31 décembre 2013		Exposition		Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Monnaie	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar australien	102 275 \$	-	102 275 \$	10 228 \$	-	10 228 \$
Livre sterling	14 309	-	14 309	1 431	-	1 431
Euro	486 631	-	486 631	48 663	-	48 663
Dollar de Hong Kong	(33 206)	-	(33 206)	(3 321)	-	(3 321)
Yen	675 420	-	675 420	67 542	-	67 542
Ringgit	97 985	-	97 985	9 799	-	9 799
Franc suisse	(25 439)	-	(25 439)	(2 544)	-	(2 544)
Dollar américain	861 369	-	861 369	86 137	-	86 137
Total	2 179 344 \$	-	2 179 344 \$	217 935 \$	-	217 935 \$
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables						
	6,2 %	-	6,2 %	0,6 %	-	0,6 %

1 ^{er} janvier 2013		Exposition		Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
Monnaie	Monétaire	Non monétaire	Total	Monétaire	Non monétaire	Total
Dollar australien	(10 217) \$	-	(10 217) \$	(1 022) \$	-	(1 022) \$
Livre sterling	(15 580)	-	(15 580)	(1 558)	-	(1 558)
Euro	688 702	-	688 702	68 870	-	68 870
Dollar de Hong Kong	82 573	-	82 573	8 257	-	8 257
Yen	118 936	-	118 936	11 893	-	11 893
Ringgit	(92 676)	-	(92 676)	(9 268)	-	(9 268)
Rand sud-africain	61 047	-	61 047	6 105	-	6 105
Franc suisse	(33 010)	-	(33 010)	(3 301)	-	(3 301)
Dollar américain	(2 874 150)	-	(2 874 150)	(287 415)	-	(287 415)
Total	(2 074 375) \$	-	(2 074 375) \$	(207 439) \$	-	(207 439) \$
En % de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables						
	(5,0) %	-	(5,0) %	(0,5) %	-	(0,5) %

(b) Risque de taux d'intérêt

Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, le Portefeuille ne détenait aucun titre portant intérêt et n'était donc pas assujéti à un risque de taux d'intérêt important.

(c) Risque de prix

Conformément à sa politique, le Portefeuille gère le risque de prix par l'entremise d'une diversification et d'une sélection des placements conformes aux limites précises établies dans les restrictions de placement énoncées dans son prospectus, qui sont résumées ci-après.

La stratégie de placement fondamentale du Portefeuille repose sur une stratégie de budgétisation des risques visant à attribuer des capitaux aux marchés et à utiliser ce capital en fonction du montant de la prime de risque actualisée par les marchés. En raison de cette méthode de répartition, une portion de 50 % du budget de risque du portefeuille est généralement attribuée aux marchés des contrats à terme standardisés sur marchandises agricoles et industrielles négociées à l'échelle mondiale, et l'autre portion de 50 % est attribuée aux marchés mondiaux des contrats à terme standardisés sur monnaies, sur la dette publique gérée par le Trésor et sur indices boursiers.

Le Portefeuille effectue des opérations sur des bourses mondiales extrêmement liquides qui peuvent comprendre, mais sans s'y limiter, tous les marchés de contrats à terme standardisés aux États-Unis et au Canada, la London Metals Exchange (LME), l'Euronext-LIFFE (LIFFE), l'Eurex Deutschland (EUREX), l'International Petroleum Exchange of London Limited (IPE), la Singapore International Monetary Exchange (SIMEX), la Sydney Futures Exchange Ltd. (SFE) et la Tokyo Commodities Exchange (TCE).

Le Portefeuille peut également établir des positions à découvert, lesquelles ne peuvent dépasser 40 % de sa valeur liquidative.

Le Portefeuille peut détenir des éléments de trésorerie ou investir dans des titres à court terme dans le but de préserver le capital ou de maintenir la liquidité, selon l'évaluation des conditions économiques et de la conjoncture boursière actuelles et prévues effectuée par le gestionnaire sur une base régulière.

Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, si l'indice de référence du Portefeuille, soit le New Edge Commodity Trading Index (en \$ CA), avait augmenté ou baissé de 10 %, toutes les autres variables étant égales par ailleurs, l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables du Portefeuille aurait augmenté ou diminué comme suit :

Indice de référence	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
New Edge Commodity Trading Index	12,4 %	12,8 %	12,7 %

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions des Portefeuilles dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Portefeuille :

Segment du marché	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables		
	31 décembre 2014	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
Positions acheteur			
Options	0,1 %	-	-
Contrats à terme standardisés sur obligations	0,1 %	(0,1) %	-
Contrats à terme standardisés sur marchandises	(0,1) %	(0,3) %	(0,3) %
Contrats à terme standardisés sur monnaies	(0,5) %	(0,4) %	(0,5) %
Contrats à terme standardisés sur indices boursiers	(0,1) %	2,3 %	0,8 %
Positions vendeur			
Options	(0,2) %	-	-
Contrats à terme standardisés sur obligations	(0,0) %	0,5 %	-
Contrats à terme standardisés sur marchandises	(3,0) %	0,7 %	(0,4) %
Contrats à terme standardisés sur monnaies	0,9 %	0,5 %	1,4 %
Contrats à terme standardisés sur indices boursiers	(0,0) %	-	-

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Une analyse générale de l'évaluation de la juste valeur des Portefeuilles Exemplar est présentée à la note 5 : INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR.

Les évaluations de la juste valeur sont toutes récurrentes. La valeur comptable de tous les instruments financiers du Portefeuille qui ne sont pas évalués à la JVRN se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé se négocie sur un marché actif et qu'un prix coté est disponible. Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié sur un marché actif, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, l'instrument est reclassé au niveau 2, sauf si l'évaluation de sa juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas cet instrument est classé dans le niveau 3.

Le sous-conseiller en valeurs est responsable d'évaluer les instruments présentés aux états financiers du Portefeuille à leur juste valeur, y compris les évaluations du niveau 3, le cas échéant. Il obtient les prix d'un fournisseur indépendant de cours, lesquels font l'objet d'un suivi et d'un examen quotidien de la part du service des finances.

Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, tous les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de négociation du Portefeuille faisaient partie du niveau 1. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 31 décembre 2013.

Les actifs et les passifs liés aux instruments dérivés regroupent des options et des contrats à terme standardisés qui sont négociés en bourse.

Instruments financiers classés par catégorie

Le tableau qui suit présente le gain net (la perte) sur les instruments financiers à la JVRN, par catégorie, pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

31 décembre 2014

	Gain net réalisé (perte)	Gain net latent (perte)	Total
Actifs financiers à la JVRN :			
Détenus à des fins de transaction	7 315 327 \$	449 510 \$	7 764 837 \$
Passifs financiers à la JVRN :			
Détenus à des fins de transaction	-	(54 145)	(54 145)
Total :	7 315 327 \$	395 365 \$	7 710 692 \$

31 décembre 2013

	Gain net réalisé (perte)	Gain net latent (perte)	Total
Actifs financiers à la JVRN :			
Détenus à des fins de transaction	2 814 365 \$	295 226 \$	3 109 591 \$
Passifs financiers à la JVRN :			
Détenus à des fins de transaction	-	842 424	842 424
Total :	2 814 365 \$	1 137 650 \$	3 952 015 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers..

NOTES ANNEXES
31 DÉCEMBRE 2014

1. LES PORTEFEUILLES

(I) Les Portefeuilles

Exemplar Portfolios Ltd. (la « Société ») est une société de placement à capital variable constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). La Société a été constituée en société le 18 mars 2008.

L'adresse du siège social des Portefeuilles est le 36 Toronto Street, Suite 750, Toronto, Ontario, M5C 2C5.

Les présents états financiers présentent seulement des renseignements financiers de la catégorie Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien (le « Portefeuille axé sur le marché canadien ») et de la catégorie Portefeuille Exemplar diversifié (le « Portefeuille diversifié »). Si la Société n'est pas en mesure de satisfaire à ses obligations concernant chaque catégorie juridiquement distincte, elle pourrait devoir y répondre en ayant recours aux actifs attribuables au Portefeuille axé sur le marché canadien ou au Portefeuille diversifié, ou à ces deux Portefeuilles. Le gestionnaire estime que le risque d'une telle éventualité se est négligeable.

Arrow Capital Management Inc. est le gestionnaire (« Arrow » ou le « gestionnaire ») des Portefeuilles. Avant le 2 décembre 2013, le gestionnaire des Portefeuilles était BluMont Capital Corporation (« BluMont »). Le 2 décembre 2013, Arrow a acquis toutes les actions en circulation de BluMont, ce qui a entraîné un changement de contrôle de BluMont. Le 1^{er} avril 2014, Arrow et BluMont ont fusionné, poursuivant leurs activités sous la raison sociale d'« Arrow Capital Management Inc. ». Lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 27 novembre 2013, les actionnaires des Portefeuilles ont approuvé le changement de gestionnaire visant à remplacer BluMont par Arrow.

Arrow est le conseiller en valeurs (« conseiller en valeurs ») du Portefeuille axé sur le marché canadien. Integrated Managed Futures Corp. (« IMFC ») est le sous-conseiller en valeurs (« sous-conseiller en valeurs ») du Portefeuille diversifié.

(II) Échange d'actions

Le 12 juin 2013, toutes les actions de série R en circulation du Portefeuille axé sur le marché canadien ont été échangées contre des actions de série A de ce Portefeuille. L'élimination de ces premières a permis au Portefeuille de réaliser d'autres économies d'échelle associées aux charges d'exploitation et d'éliminer les coûts liés à l'administration et aux exigences de réglementation de deux séries d'actions distinctes qui sont essentiellement identiques. Les actions des séries A et R sont identiques sur le plan des rendements, des frais de gestion et du ratio des charges d'exploitation. Le transfert a bénéficié d'un report d'impôt.

Le tableau ci-dessous fait état des détails afférents à l'échange d'actions du Portefeuille axé sur le marché canadien :

Actif net acquis par les actions de série A	3 936 364 \$
Actions de série A émises	259 196
Actions de série R rachetées	309 738
Ratio d'échange	0,8368

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Mode de présentation et adoption des IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par le International Accounting Standards Board (« IASB »). Les Portefeuilles ont adopté ce référentiel comptable en 2014, comme l'exigent les lois canadiennes sur les valeurs mobilières et le Conseil des normes comptables du Canada. Auparavant, les Portefeuilles préparaient leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada définis dans la Partie V du *Manuel de CPA Canada* (« PCGR du Canada »). Les Portefeuilles ont appliqué les mêmes méthodes comptables aux fins de la préparation de leur état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2013 et pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été en vigueur. Ces états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, tel que ce dernier est modifié par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

La note 12 fait état de l'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés par les Portefeuilles. Elle présente également la nature et l'effet des changements de méthodes comptables importants par rapport aux méthodes utilisées aux fins de la préparation des états financiers des Portefeuilles conformément aux PCGR du Canada, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 31 mars 2015.

b) Instruments financiers

Les Portefeuilles constatent les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la JVRN. Les achats et les ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les positions acheteur des Portefeuilles sont désignées à la JVRN. Les positions à découvert, les contrats à terme standardisés et les options sont classés à titre d'actif détenu à des fins de transaction et sont évalués à la JVRN. L'obligation des Portefeuilles afférentes à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables est présentée à la valeur de rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et les passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, lequel est actualisé, le cas échéant, au taux d'intérêt effectif des contrats. Les méthodes comptables utilisées par les Portefeuilles pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les actionnaires. Aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, il n'y avait aucune différence entre l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables aux fins de l'information financière en vertu des IFRS et celle utilisée à des fins de transaction avec les actionnaires.

Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements de même que la plus-value ou moins-value latente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen. Les gains et les pertes réalisés sur les titres vendus à découvert de même que la plus-value ou la moins-value latente des titres vendus à découvert sont calculés en fonction du produit moyen des titres correspondants. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe.

Les intérêts à des fins de distribution présentés dans l'état du résultat global représentent les intérêts sur coupon reçus par un Portefeuille, lesquels sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les Portefeuilles n'amortissent pas les primes ou les escomptes obtenus à l'achat de titres à revenu fixe.

Les revenus et les charges liés aux dividendes sont constatés à la date ex-dividende et présentés dans l'état du résultat global.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si l'entité détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des affaires, les Portefeuilles concluent divers accords généraux de compensation ou des ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants à l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même aux montants correspondants d'être compensés dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes.

c) Instruments financiers — Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés au sein de marchés actifs est fondée sur les cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Portefeuilles utilisent le dernier cours du marché pour les titres lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. La juste valeur des obligations est déterminée à l'aide du cours moyen découlant des cours acheteur et vendeur fournis par des entreprises indépendantes d'établissement des cours des titres ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus. La juste valeur des contrats à terme standardisés est basée sur le prix de règlement fixé par la bourse. Les gains et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur des actifs ou des passifs financiers sont présentés à l'état du

résultat global. La politique des Portefeuilles consiste à inscrire les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à l'ouverture de chaque période.

La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés au sein de marchés actifs est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation. Les Portefeuilles peuvent avoir recours à une gamme de méthodes et poser des hypothèses en fonction de la conjoncture boursière prévalant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions des conditions de concurrence normales récentes comparables conclues entre entités indépendantes, la référence à d'autres instruments qui sont essentiellement les mêmes et d'autres méthodes communément utilisées par les intervenants du marché qui font le plus possible appel à des données observables.

d) Perte de valeur des actifs financiers

À chaque date de clôture, chaque Portefeuille évalue s'il existe des preuves objectives qu'un actif financier évalué au coût amorti a perdu de la valeur. Si c'est le cas, le Portefeuille doit comptabiliser la perte de la valeur, qui correspond à la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs en utilisant le taux d'intérêt effectif original des actifs. La perte de valeur des actifs financiers évalués au coût amorti est renversée au cours des exercices subséquents si le montant de la perte diminue et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement étant survenu après que la perte de la valeur a été comptabilisée.

e) Conversion des monnaies

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et de présentation des Portefeuilles.

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle des Portefeuilles aux taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle des Portefeuilles aux taux de change à la date d'évaluation. Le gain ou la perte de change sur la trésorerie est présenté à titre de « Gain (perte) de change » et le gain ou la perte de change afférent aux autres placements et dérivés est présenté sous les rubriques « Gain net réalisé (perte) sur les placements et les dérivés » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts détenus auprès d'institutions financières.

g) Dépôts de marge

Les garanties en espèces données par chaque Portefeuille aux courtiers pour les titres vendus à découvert et aux contreparties pour les transactions sur dérivés sont identifiées à titre de « Dépôts de marge » dans l'état de la situation financière du Portefeuille en question.

h) Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur (l'émetteur) confère à l'acquéreur (le porteur) le droit, mais non l'obligation, d'acquérir (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un nombre précis de titres ou un instrument financier, à un prix convenu, à une date donnée ou avant celle-ci, ou pendant une période de temps donnée. Lorsqu'un Portefeuille achète une option, un montant équivalent à la juste valeur, lequel est basé sur la prime versée, est inscrit à titre d'actif. Lorsqu'un Portefeuille vend une option, un montant équivalent à la juste valeur, lequel est basé sur la prime reçue par le Portefeuille, est inscrit à titre de passif. Les options détenues par un Portefeuille sont négociées en bourse. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur des options, soit la différence entre la prime versée ou reçue, et la juste valeur, est présentée à titre de « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les options sont levées, la différence entre la prime et le montant versé ou reçu, déduction faite des commissions de courtage, ou, si les options ont expiré et perdu toute valeur, la totalité du montant de la prime, est constatée à titre de gain ou de perte et présentée dans l'état du résultat global sous la rubrique « Gain net réalisé (perte) sur les placements et les dérivés ».

i) Contrats de change à terme

Pour minimiser leur exposition aux monnaies ou pour s'exposer à une monnaie particulière, les Portefeuilles peuvent conclure des contrats de change à terme. La valeur d'un contrat de change à terme conclue par un Portefeuille est calculée en appliquant la différence entre le taux prévu au contrat et les cours à terme courants en vigueur à la date d'évaluation à la valeur théorique du contrat et en ajustant ce montant selon le risque de contrepartie. La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est inscrite au poste intitulé « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain net réalisé (perte) sur les placements et les dérivés » dans l'état du résultat global.

j) Contrats à terme standardisés

Les Portefeuilles peuvent acheter ou vendre des contrats à terme standardisés négociés en bourse. Les contrats à terme standardisés consistent en une obligation contractuelle d'acheter ou de vendre des instruments financiers ou des marchandises à une date future et à un prix convenu qui a été déterminé dans un marché organisé. Après la comptabilisation initiale, la variation de la juste valeur est inscrite au poste intitulé « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des contrats à terme standardisés » dans l'état du résultat global. À la liquidation du contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain net réalisé (perte) sur les contrats à terme standardisés » dans l'état du résultat global.

k) Commissions et autres coûts de transaction du portefeuille

Les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille représentent les coûts différentiels directement liés à l'acquisition ou à la cession d'un placement, dont les frais et commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers. Ces coûts sont passés en charge au moment où ils sont engagés.

l) Répartition des revenus et des charges

L'actif net de chaque série de chaque Portefeuille représente la valeur de la part proportionnelle de la série donnée par rapport aux actifs du Portefeuille, déduction faite de la part proportionnelle des passifs communs du Portefeuille de cette série et de tout passif attribuable à cette série seulement, le cas échéant. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série. Les autres revenus, les charges et le gain/la perte sont répartis selon une méthodologie de répartition raisonnable qui comprend une répartition basée sur les actifs des Portefeuilles ou le nombre de porteurs d'actions des Portefeuilles ou toute autre méthodologie considérée comme étant équitable.

m) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable à une série donnée, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation de cette série au cours de l'exercice. Veuillez consulter la note 11 pour obtenir des détails sur le calcul.

n) Classement des actions rachetables émises par les Portefeuilles

Comme les caractéristiques des actions rachetables de chaque série de chacun des Portefeuilles ne sont pas identiques, celles-ci ne satisfont pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres. Par conséquent, les obligations des Portefeuilles afférentes à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables sont considérées comme étant des passifs financiers en vertu des IFRS et sont présentées à leur valeur de rachat.

o) Placements dans des entités structurées

Les Portefeuilles peuvent investir dans des fonds sous-jacents (les « fonds sous-jacents ») qui sont gérés par leurs conseillers en valeurs respectifs et dont les objectifs de placement peuvent varier, que ce soit de dégager un revenu à court ou à long terme ou de réaliser une plus-value du capital. Les fonds sous-jacents peuvent avoir recours au levier financier d'une manière conforme à leurs objectifs de placement respectifs et dans la mesure permise par leur organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières respectif. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables, qui sont remboursables au gré des porteurs et confèrent à ces derniers une part à l'actif net de leur fonds sous-jacent respectif qui est proportionnelle à leur placement. Les intérêts des Portefeuilles dans des fonds sous-jacents aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, détenus sous forme de parts rachetables, sont

constatés dans l'état de la situation financière à leur juste valeur, laquelle représente l'exposition maximale des Portefeuilles à ces fonds sous-jacents. Les Portefeuilles ne fournissent aucun autre soutien financier important additionnel aux fonds sous-jacents et ne se sont pas engagés à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent au cours des exercices est présentée sous les rubriques « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés » et « Gain net (perte) sur les placements et les dérivés » dans l'état du résultat global.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le gestionnaire aux fins de la préparation des états financiers :

Utilisation d'estimations

Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Les Portefeuilles peuvent détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (comme des services d'établissement des prix) ou des prix indicatifs fournis par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants ou exécutoires. En l'absence de données de marché, un Portefeuille peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent habituellement sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme au sein du secteur. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par du personnel expérimenté du gestionnaire, indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses concernant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Les Portefeuilles considèrent qu'une donnée est observable si elle est aisément disponible, régulièrement distribuée et mise à jour, fiable et vérifiable, non exclusive et distribuée par des sources indépendantes qui sont actives au sein du marché en question. Veuillez consulter la note 5 pour obtenir plus de détails sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers des Portefeuilles.

Recours à des jugements

Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par les Portefeuilles, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants à savoir si les activités des Portefeuilles consistent à investir sur la base du rendement global aux fins de l'application de l'option de la juste valeur aux actifs financiers conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). Le jugement le plus important réside dans la détermination que certains placements sont détenus à des fins de transaction et que l'option de la juste valeur peut être utilisée pour ceux qui ne le sont pas.

Détermination à savoir si les fonds sous-jacents répondent à la définition d'entité structurée

Les Portefeuilles ont conclu que leurs placements dans les fonds sous-jacents sont des placements dans des entités structurées non consolidées. Il s'agit d'un jugement important pour les Portefeuilles, lequel repose généralement sur le fait que les décisions de placement des fonds sous-jacents ne sont habituellement pas régies par les droits de vote détenus par les Portefeuilles et les autres investisseurs.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Dans le cours normal des activités, chaque Portefeuille est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Veuillez consulter la discussion concernant les instruments financiers – gestion du risque pour obtenir des informations concernant les risques particuliers auxquels chaque Portefeuille est exposé.

Risque de crédit

Les Portefeuilles peuvent être exposés au risque de crédit, qui s'entend du risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Un Portefeuille est principalement exposé au risque de crédit par l'entremise des titres de créance et des instruments dérivés dans lequel il investit.

Toutes les transactions effectuées sur les titres cotés sont réglées ou payées à leur livraison par l'entremise d'un courtier autorisé. Le risque de crédit lié aux créances connexes est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement d'un achat est effectué à la réception des titres par le courtier. La transaction sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à ses obligations. Le recours à des dépositaires ou à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et les autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsqu'un Portefeuille tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie. Les Portefeuilles sont également exposés au risque de crédit de la contrepartie sur la trésorerie, les dépôts de marge et les autres montants à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Portefeuille éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Chaque Portefeuille est exposé à des rachats en trésorerie sur une base quotidienne et, par conséquent, conserve des sommes suffisantes pour financer les rachats. Chaque Portefeuille vise à conserver des sommes suffisantes au titre de la trésorerie pour maintenir sa liquidité, y compris pour le respect de ses engagements afférents aux ventes à découvert (le cas échéant) et à tous les passifs courants. De plus, chaque Portefeuille investit généralement dans des titres qui sont extrêmement liquides et qui comportent des prix de marchés observables provenant de plusieurs courtiers.

Risque de marché

Les placements des Portefeuilles sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

a) Risque de change

Les Portefeuilles investissent dans des instruments financiers et concluent des transactions qui sont libellées dans des monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, les Portefeuilles sont exposés au risque de change, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du change. Les Portefeuilles peuvent conclure des contrats de change à terme pour réduire leur exposition au risque de change.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Un Portefeuille peut détenir des titres assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur.

c) Risque de prix

Les Portefeuilles sont exposés au risque de prix, à savoir le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements des Portefeuilles sont exposés au risque de la fluctuation des prix des titres de capitaux propres, des obligations et des instruments dérivés.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions des Portefeuilles dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produits, un secteur d'activité ou un type de contrepartie.

Gestion du risque lié aux capitaux propres

Les actions émises et en circulation sont considérées comme constituant le capital des Portefeuilles. Les Portefeuilles ne sont pas assujettis à des exigences particulières en matière de capital en ce qui concerne la souscription et le rachat d'actions, exception faite de certaines exigences minimales en matière de souscription. Les actionnaires ont le droit d'exiger le versement de la valeur

liquidative par action d'un Portefeuille pour la totalité ou une partie des actions qu'ils détiennent par avis écrit au gestionnaire. L'avis écrit est irrévocable et doit être reçu au plus tard à 16 h, heure de l'Est, le jour de l'évaluation où les actions doivent être rachetées (la « date du rachat »). Les actionnaires qui demandent le rachat recevront un paiement à l'égard des actions remises aux fins du rachat au plus tard le 3^e jour ouvrable immédiatement après la date du rachat, sous réserve du droit du gestionnaire de suspendre les rachats dans certaines circonstances.

5. INSTRUMENTS FINANCIERS – ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Chaque Portefeuille classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Veuillez consulter la discussion concernant les instruments financiers – évaluation de la juste valeur pour obtenir des informations concernant les risques particuliers auxquels chaque Portefeuille est exposé. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels un Portefeuille peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement; et

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

6. COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, le Portefeuille diversifié conclut divers accords généraux de compensation ou d'autres ententes similaires qui ne répondent pas aux critères permettant de compenser les montants à l'état de la situation financière, mais qui permettent quand même aux montants correspondants d'être compensés dans certaines circonstances, comme dans le cas d'une faillite ou de la résiliation d'ententes. Le tableau ci-après présente les instruments financiers qui, aux 31 décembre 2014, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2013, auraient pu être admissibles à la compensation, si une telle situation survenait. La colonne intitulée « Effet net » présente quelles seraient les répercussions nettes sur l'état de la situation financière du Portefeuille si tous les montants étaient être compensés.

Portefeuille Exemplar diversifié - 31 décembre 2014

	Montant brut (en \$)	Instruments financiers admissibles à la compensation (en \$)	Montant net présenté à l'état de la situation financière (en \$)	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net (en \$)
				Instruments financiers (en \$)	Garantie en trésorerie (en \$)	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	702 164	-	702 164	(233 476)	-	468 688
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(233 476)	-	(233 476)	233 476	-	-

Portefeuille Exemplar diversifié - 31 décembre 2013

	Montant brut (en \$)	Instruments financiers admissibles à la compensation (en \$)	Montant net présenté à l'état de la situation financière (en \$)	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net (en \$)
				Instruments financiers (en \$)	Garantie en trésorerie (en \$)	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	1 022 218	-	1 022 218	(221 036)	-	801 182
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(221 036)	-	(221 036)	221 036	-	-

Portefeuille Exemplar diversifié - 1 janvier 2013

	Montant brut (en \$)	Instruments financiers admissibles à la compensation (en \$)	Montant net présenté à l'état de la situation financière (en \$)	Montant ne faisant pas l'objet d'une compensation dans l'état de la situation financière		Montant net (en \$)
				Instruments financiers (en \$)	Garantie en trésorerie (en \$)	
Actifs financiers						
Contrepartie 1	343 693	-	343 693	(248 246)	-	95 448
Passifs financiers						
Contrepartie 1	(248 246)	-	(248 246)	248 246	-	-

7. PLACEMENTS DANS DES FONDS SOUS-JACENTS

Les renseignements concernant les placements dans les fonds sous-jacents se résument comme suit :

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien — 31 décembre 2014

Fonds	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent \$	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables %	Intérêt dans le fonds sous-jacent %
Boyd Group Income Fund	5 778 640	7,2	0,9
SPDR Gold Trust	52 706	0,1	0,0
Health Care Select Sector SPDR Fund	158 655	0,2	0,0

Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien — 31 décembre 2013

Fonds	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent \$	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables %	Intérêt dans le fonds sous-jacent %
Boyd Group Income Fund	3 896 824	5,4	0,7
Allied Properties Real Estate Investment Trust	814 977	1,1	0,0
American Hotel Income Properties REIT Limited Partnership	336 545	0,5	0,1
iShares US Fundamental Index Fund	204 201	0,3	0,1
Brookfield Infrastructure Partners Limited Partnership	750 686	1,1	0,0

Portefeuille Exempler axé sur le marché canadien – 1^{er} janvier 2013

Fonds	Juste valeur des placements du Portefeuille dans le fonds sous-jacent \$	Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables %	Intérêt dans le fonds sous-jacent %
Boyd Group Income Fund	1 898 456	3,0	0,7
Dundee Industrial Real Estate Investment Trust	433 735	0,7	0,1
Partners Real Estate Investment	510 180	0,8	0,2
iShares S&P/TSX 60 Index Fund	60 928	0,1	0,0
SPDR Gold Trust	789 884	1,2	0,0
SPDR Consumer Staples Select Sector	117 997	1,9	0,0

8. ACTIONS RACHETABLES

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, le nombre d'actions émises, rachetées et en circulation s'établissait comme suit :

Portefeuille axé sur le marché canadien – exercice clos le 31 décembre 2014

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	2 946 850	344 605	24 777	(1 013 294)	2 302 938
Série F	937 084	742 137	15 346	(163 050)	1 531 517
Série L	333 295	113 160	4 010	(31 070)	419 395

Portefeuille axé sur le marché canadien – exercice clos le 31 décembre 2013

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables émises lors du réinvestissement des distributions	Actions rachetables émises lors de l'échange d'actions	Actions rachetables rachetées lors de l'échange d'actions	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	3 191 673	264 448	41 395	259 196	-	(809 862)	2 946 850
Série F	837 836	312 592	11 933	-	-	(225 277)	937 084
Série L	209 212	131 122	4 331	-	-	(11 370)	333 295
Série R	367 742	-	-	-	(309 738)	(58 004)	-

Portefeuille diversifié – exercice clos le 31 décembre 2014

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	1 196 227	46 144	(671 667)	570 704
Série F	1 362 244	1 242 376	(613 804)	1 990 816
Série I	498 211	187 615	(28 161)	657 665
Série L	138 538	30 025	(6 918)	161 645

Portefeuille diversifié – exercice clos le 31 décembre 2013

	Actions rachetables en circulation à l'ouverture de l'exercice	Actions rachetables émises	Actions rachetables rachetées	Actions rachetables émises et en circulation à la clôture de l'exercice
Série A	2 084 878	308 711	(1 197 362)	1 196 227
Série F	1 522 164	665 960	(825 880)	1 362 244
Série I	406 869	110 637	(19 295)	498 211
Série L	140 658	15 530	(17 650)	138 538

9. OPÉRATIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

Le gestionnaire est responsable des décisions relatives à l'investissement des actifs des Portefeuilles et fournit les principaux membres du personnel de direction.

Le Arrow Diversified Fund détient 52 306 actions de série F du Portefeuille diversifié, ce qui représente une juste valeur de 698 285 \$, soit 1,6 % de l'actif net du Portefeuille diversifié (néant en 2013).

Le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par Arrow au 31 décembre 2014 est présenté ci-dessous :

Portefeuille	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien — série A	535	10 170	0,02 %
Portefeuille axé sur le marché canadien — série F	4 821	97 240	0,22 %
Portefeuille diversifié — série A	500	6 345	0,01 %
Portefeuille diversifié — série F	4 500	60 075	0,07 %

Le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par Arrow au 31 décembre 2013 est présenté ci-dessous :

Portefeuille	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien — série A	529	9 223	0,01 %
Portefeuille axé sur le marché canadien — série F	4 768	87 229	0,12 %
Portefeuille diversifié — série A	500	5 358	0,01 %
Portefeuille diversifié — série F	4 500	50 700	0,14 %

Le nombre d'actions de chaque Portefeuille détenues par Arrow au 1^{er} janvier 2013 est présenté ci-dessous :

Portefeuille	Nombre d'actions	Montant (\$)	% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables
Portefeuille axé sur le marché canadien — série A	522	7 371	0,01 %
Portefeuille axé sur le marché canadien — série F	4 699	69 169	0,11 %
Portefeuille diversifié — série A	500	5 010	0,01 %
Portefeuille diversifié — série F	4 500	46 890	0,11 %

En septembre 2014, le gestionnaire a déterminé que certaines charges liées aux commissions afférentes à des opérations portant sur des contrats à terme standardisés et que des gains et pertes de change à l'égard de comptes en fiducie de courtiers n'avaient pas été dûment inscrits dans les registres comptables du Portefeuille diversifié, de sorte que les charges nettes du Portefeuille étaient inférieures à leurs montants réels. Le gestionnaire a calculé le montant total des différences de même que les répercussions de cette situation sur les frais de gestion et les primes de rendement versés dans le passé. En novembre 2014, le gestionnaire a calculé le manque à gagner des comptes en fiducie sous-jacents et réglé la différence en versant la somme de 1 333 612 \$ au Portefeuille diversifié. Ce règlement n'a eu aucune incidence sur la valeur liquidative par action du Portefeuille diversifié, qui n'a pas assumé les frais liés à l'enquête menée ou à sa résolution. Le gestionnaire n'a tiré aucun profit de ces différences et a examiné les ajustements apportés avec le comité d'examen indépendant. Les commissions et les montants libellés en devises ont par la suite été dûment inscrits aux registres comptables du Portefeuille diversifié.

Frais de gestion et prime de rendement

Le taux annuel des frais de gestion versés au gestionnaire par le Portefeuille axé sur le marché canadien est de 1,65 % pour les actions de série A, de 0,65 %, pour les actions de série F et de 1,95 % pour les actions de série L. Le taux annuel des frais de gestion versés au gestionnaire par le Portefeuille diversifié est de 2,00 % pour les actions de série A, de 1,00 % pour les actions de série F et de 2,30 % pour les actions de série L.

Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux actions de série I des Portefeuilles. Les porteurs d'actions de série I d'un Portefeuille paient directement au gestionnaire des frais de gestion négociés.

Chaque Portefeuille verse au gestionnaire, à l'égard de chaque exercice du Portefeuille clos le 31 décembre, une prime de rendement par action (la « prime de rendement ») correspondant à 20 % de l'excédent de la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de l'exercice sur la valeur liquidative ajustée par action la plus élevée atteinte à la clôture d'un exercice précédent. À cette fin, la « valeur liquidative ajustée par action » d'une série d'actions d'un Portefeuille désigne la valeur liquidative par action de cette série à la clôture d'un exercice, compte non tenu de toute prime de rendement à payer, majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement à l'égard de cette série d'actions. La prime de rendement pour un Portefeuille est calculée et constatée chaque jour où la valeur liquidative du Portefeuille est calculée, mais ne sera payable qu'à la fin de l'exercice du Portefeuille, en fonction du rendement annuel réel de celui-ci.

Nonobstant ce qui précède, aucune prime de rendement ne sera payable à l'égard d'un exercice d'un Portefeuille à moins que la valeur liquidative ajustée par action à la clôture de cet exercice ne dépasse d'au moins 6 % la valeur liquidative par action à la clôture de l'exercice précédent (ou à la date à laquelle les actions ont été émises pour la première fois), majorée du montant total de toutes les distributions par action déclarées antérieurement.

La prime de rendement est évaluée et constatée chaque date d'évaluation; elle est calculée à la clôture de chaque exercice des Portefeuilles et versée dans les 15 jours ouvrables suivants.

Chaque Portefeuille est responsable de tous les frais d'exploitation engagés en son nom.

Le conseiller et le sous-conseiller en valeurs seront rémunérés par le gestionnaire à même les frais de gestion et la prime de rendement.

Les frais de gestion et la prime de rendement à payer (compte non tenu de la TVH) comptabilisés dans les autres passifs de l'état de la situation financière s'établissent comme suit :

	31 décembre 2014		31 décembre 2013		1 ^{er} janvier 2013	
	Frais de gestion	Prime de rendement	Frais de gestion	Prime de rendement	Frais de gestion	Prime de rendement
Portefeuille axé sur le marché canadien	93 776 \$	-	88 988 \$	3 102 744 \$	78 357 \$	23 966 \$
Portefeuille diversifié	41 866 \$	1 382 \$	38 919 \$	-	51 486 \$	-

Commissions de courtage

Le total des commissions versées aux courtiers à l'égard des opérations de portefeuille s'établissait comme suit pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 :

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Portefeuille axé sur le marché canadien	85 909 \$	57 997 \$
Portefeuille diversifié	384 988 \$	38 986 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, une somme de 26 852 \$ a été utilisée par le Portefeuille axé sur le marché canadien pour l'obtention de services de données du marché (néant pour l'exercice clos le 31 décembre 2013).

10. IMPÔTS

Chaque Portefeuille est une catégorie d'actions de la Société. Les revenus, charges et gains et pertes en capital de chaque Portefeuille sont regroupés, au sein d'une seule entité, pour déterminer le revenu imposable de la Société et les impôts exigibles dans l'ensemble. Tout montant d'impôt exigible ou à recevoir par la Société est attribué aux Portefeuilles et leurs séries respectives.

La Société est admissible à titre de société de placement à capital variable en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi »). Les règles générales de l'impôt applicables à une entreprise publique s'appliquent aussi à une société de placement à capital variable. Cependant, l'impôt payable sur les gains en capital réalisés nets est remboursable lorsque les actions sont rachetées ou lorsque la Société verse, à ses actionnaires, des dividendes sur les gains en capital issus de son compte de dividendes sur les gains en capital. Ainsi, la Société n'est essentiellement pas assujettie à l'impôt sur ses gains en capital. De la même façon, la Société est assujettie à l'impôt de la Partie IV sur les dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes, mais cet impôt est remboursable lorsque les dividendes sont versés aux actionnaires. Par conséquent, la Société ne comptabilise pas d'impôts sur les résultats afférents aux gains en capital et aux dividendes qu'elle reçoit de sociétés canadiennes.

Le revenu de source étrangère et l'intérêt sont assujettis à l'impôt aux taux normaux d'imposition applicable aux sociétés de placement à capital variable et peuvent être réduits au moyen des déductions permises à des fins fiscales. Toutes les charges de la

Société, y compris les frais de gestion et les frais d'exploitation, seront prises en considération pour calculer les impôts globaux à payer, le cas échéant.

Au 31 décembre 2014, la Société avait accumulé les pertes en capital et les pertes autres qu'en capital suivantes pour réduire, respectivement, ses gains en capital ou son revenu net aux fins de l'impôt sur le revenu des années futures. L'avantage fiscal lié aux pertes autres qu'en capital n'a pas été reflété dans les états financiers.

Pertes autres qu'en capital*	Pertes en capital**
7 029 724 \$	Néant

* Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus futurs, et ce, pour une période maximale de 20 ans.

** Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment pour être déduites de gains en capital futurs.

11. AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS D' ACTIONS RACHETABLES, PAR ACTION

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013 se calcule de la façon suivante :

31 décembre 2014

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice (\$)	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (\$)
Portefeuille axé sur le marché canadien — série A	5 175 655	2 581 181	2,01
Portefeuille axé sur le marché canadien — série F	2 766 705	1 256 144	2,20
Portefeuille axé sur le marché canadien — série L	507 621	374 668	1,35
Portefeuille diversifié — série A	807 434	828 197	0,97
Portefeuille diversifié — série F	3 785 442	1 757 680	2,15
Portefeuille diversifié — série I	1 145 652	626 021	1,83
Portefeuille diversifié — série L	225 724	147 235	1,53

31 décembre 2013

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables (\$)	Nombre moyen pondéré d'actions rachetables en circulation au cours de l'exercice (\$)	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables, par action (\$)
Portefeuille axé sur le marché canadien — série A	10 316 167	3 030 422	3,40
Portefeuille axé sur le marché canadien — série F	3 133 653	844 941	3,71
Portefeuille axé sur le marché canadien — série L	655 598	271 991	2,41
Portefeuille axé sur le marché canadien — série A	310 953	335 241	0,93
Portefeuille diversifié — série A	1 332 682	1 638 329	0,81
Portefeuille diversifié — série F	1 442 721	1 495 612	0,96
Portefeuille diversifié — série I	469 304	439 950	1,07
Portefeuille diversifié — série L	97 701	139 205	0,70

12. TRANSITION AUX IFRS

La présente note résume l'effet de la transition des Portefeuilles aux IFRS :

Choix à la transition

Lors de la transition aux IFRS, la seule exemption facultative dont les Portefeuilles se sont prévalu a été celle les autorisant à désigner un actif financier ou un passif financier à la JVRN. Tous les actifs financiers désignés à la JVRN à la transition (veuillez consulter la note 2) étaient auparavant inscrits à la juste valeur en vertu des PCGR du Canada et conformément à la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC 18, *Sociétés de placement*.

Réévaluation de placements à la JVRN

En vertu des PCGR du Canada, les Portefeuilles évaluaient la juste valeur de leurs placements conformément au chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, qui exigeait le recours aux cours acheteur pour les positions acheteur et aux cours vendeur pour les positions vendeur, dans la mesure où ces cours étaient disponibles. Selon les IFRS, les Portefeuilles évaluent la juste valeur de leurs placements conformément aux indications d'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), suivant lesquelles la juste valeur correspond au prix compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur lorsque l'actif ou le passif a un cours acheteur et un cours vendeur. IFRS 13 permet également l'utilisation du cours moyen ou d'une autre convention d'évaluation suivie par les intervenants du marché, faute de mieux en pratique, pour déterminer la juste valeur à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur.

Par conséquent, suite à l'adoption des IFRS, un ajustement de la valeur comptable des placements des Portefeuilles a été comptabilisé. Les répercussions de cet ajustement se sont traduites par une augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de chaque Portefeuille, tel qu'il est indiqué ci-dessous.

Rapprochement des capitaux propres et du résultat global présentés antérieurement selon les PCGR du Canada et selon les IFRS

Portefeuille axé sur le marché canadien

Capitaux propres	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
Capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada	71 771 247 \$	63 678 256 \$
Réévaluation de placements à la JVRN	151 584	164 028
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	71 922 831 \$	63 842 284 \$

Résultat global	Exercice clos le 31 décembre 2013
Résultat global présenté selon les PCGR du Canada	14 428 815 \$
Réévaluation de placements à la JVRN	(12 444)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	14 416 371 \$

Portefeuille diversifié

Capitaux propres	31 décembre 2013	1 ^{er} janvier 2013
Capitaux propres présentés selon les PCGR du Canada	34 988 549 \$	41 935 339 \$
Réévaluation de placements à la JVRN	(21 059)	(169 459)
Actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	34 967 490 \$	41 765 880 \$

Résultat global	Exercice clos le 31 décembre 2013
Résultat global présenté selon les PCGR du Canada	3 194 008 \$
Réévaluation de placements à la JVRN	148 400
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables	3 342 408 \$

Classement des actions rachetables émises par les Portefeuilles

En vertu des PCGR du Canada, les Portefeuilles comptabilisaient leurs actions rachetables dans les capitaux propres. Comme les caractéristiques de chaque série d'actions rachetables des Portefeuilles ne sont pas identiques, celles-ci ne satisfont pas aux critères permettant de les classer dans les capitaux propres. Par conséquent, les obligations des Portefeuilles afférentes à l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables sont considérées comme étant des passifs financiers en vertu des IFRS et sont présentées à leur valeur de rachat.

Tableau des flux de trésorerie

En vertu des PCGR du Canada, les Portefeuilles n'étaient pas tenus de présenter un état des flux de trésorerie. Aux termes d'IAS 1, le tableau des flux de trésorerie doit être présenté dans un jeu complet d'états financiers. Ainsi, les Portefeuilles ont présenté un tableau des flux de trésorerie dans les états financiers pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013.

13. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9, *Instruments financiers*

La version finale de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée par l'International Accounting Standard Board (« IASB ») en juillet 2014 et remplacera l'IAS 39, *Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 introduit un modèle pour le classement et l'évaluation des actifs financiers, lequel représente un modèle de dépréciation unique et prospectif des « pertes attendues » et une approche considérablement différente pour comptabiliser les opérations de couverture. La nouvelle approche unique fondée sur des principes visant à déterminer le classement des actifs financiers repose sur les caractéristiques des flux de trésorerie et le modèle d'affaire où un actif est détenu. Le nouveau modèle donne aussi lieu à l'application d'un modèle de dépréciation unique pour tous les instruments financiers, lequel exigera une constatation plus opportune des pertes de crédit anticipées. Il comprend également des changements relatifs au risque de crédit propre à une entité dans l'évaluation des passifs évalués à la juste valeur. Ainsi, les gains applicables à de tels passifs qui sont causés par la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés au compte de résultat net. L'IFRS 9 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, mais son adoption anticipée est permise. De plus, les changements touchant le crédit propre peuvent être appliqués de façon individuelle, sans exiger la modification de la comptabilisation des instruments financiers. Les Portefeuilles évaluent l'incidence de l'IFRS 9 et n'ont pas encore déterminé quand ils adopteront la nouvelle norme.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

31 mars 2015

AUX ACTIONNAIRES DU PORTEFEUILLE EXEMPLAR AXÉ SUR LE MARCHÉ CANADIEN ET DU PORTEFEUILLE EXEMPLAR DIVERSIFIÉ (COLLECTIVEMENT APPELÉS LES « PORTEFEUILLES »)

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Arrow Capital Management Inc. (« Arrow » ou le « gestionnaire » des Portefeuilles) et approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire est responsable des renseignements et des déclarations contenus dans ces états financiers.

Le gestionnaire a recours à des procédés appropriés pour veiller à présenter des informations financières fiables. Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. Les principales conventions comptables que la direction juge convenables pour les Portefeuilles sont décrites à la note 2 aux états financiers.

Avant le 2 décembre 2013, le gestionnaire des Portefeuilles était BluMont Capital Corporation (« BluMont »). Le 2 décembre 2013, Arrow a acquis toutes les actions en circulation de BluMont, ce qui a entraîné un changement de contrôle de BluMont. Le 1^{er} avril 2014, Arrow et BluMont ont fusionné, poursuivant leurs activités sous la raison sociale d'« Arrow Capital Management Inc. ». Lors d'une assemblée extraordinaire tenue le 27 novembre 2013, les actionnaires des Portefeuilles ont approuvé le changement de gestionnaire visant à remplacer BluMont par Arrow.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur indépendant des Portefeuilles, et il a été nommé par les actionnaires. Ce cabinet a audité les états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux actionnaires des Portefeuilles. Son rapport est reproduit à la page suivante.

« James L. McGovern »

« Robert W. Maxwell »

JAMES L. MCGOVERN
Directeur principal et chef de la direction

ROBERT W. MAXWELL
Directeur principal et chef des finances

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs d'actions de Portefeuille Exemplar axé sur le marché canadien et Fonds Exemplar diversifié, catégories de Exemplar Portfolios Ltd. (collectivement, les « Portefeuilles »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de chacun des Portefeuilles, qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers de chacun des Portefeuilles conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers de chacun des Portefeuilles, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de chacun de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de chacun des Portefeuilles au 31 décembre 2014, au 31 décembre 2013 et au 1^{er} janvier 2013, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie de chacun des Portefeuilles pour les exercices clos les 31 décembre 2014 et 2013, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)
Le 31 mars 2015

RENSEIGNEMENTS SUR LES PORTEFEUILLES

GESTIONNAIRE ET PLACEUR PRINCIPAL

Arrow Capital Management Inc.
36 Toronto Street
Suite 750
Toronto, ON M5C 2C5
Téléphone : 416-323-0477
Télécopieur : 416-323-3199
Sans frais : 1-877-327-6048

AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

RBC Services aux Investisseurs
155 Wellington Street West, 5th Floor
Toronto, ON M5V 3L3

DÉPOSITAIRE/COURTIERS PRIMAIRES

CIBC Mellon
320 Bay Street
Toronto, ON M5H 4A6

AUDITEUR

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower
18 York Street, Suite 2600
Toronto, ON M5J 0B2

